

Paris, le 19 MARS 2019

Monsieur le Directeur général,

J'ai bien reçu l'aimable correspondance que vous m'avez adressée, à la suite de l'accord trouvé le 13 février dernier par la Commission, le Conseil et le Parlement européens concernant la directive sur le droit d'auteur dans le marché unique numérique.

Je vous remercie vivement de votre démarche, ainsi que de votre soutien constant à l'action des autorités françaises sur ce sujet essentiel.

Cet accord constitue une victoire majeure de l'Europe qui protège pour ceux qui créent, innovent et informent. Ce texte garantit une meilleure diversité et un pluralisme accru au bénéfice des citoyens français et européens. Pour les créateurs, cette avancée sera une reconnaissance mais aussi l'instrument du maintien et du développement d'une création riche, libre et diversifiée.


Je me félicite que soit ainsi consacré par l'Europe le rôle des auteurs, en faveur desquels mon engagement, croyez-le bien, demeure sans faille.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Mme Cardalet,*



Emmanuel MACRON



Monsieur Pascal ROGARD  
Directeur général de la Société des auteurs et  
compositeurs dramatiques  
11 BIS RUE BALLU  
75009 PARIS

